Dévouloir bien vous charger pour S. M. l'Empereur Mon Maître, Je profite avec empressement de cette occasion pour vous offrir les assurances &c. &c. de la Bouillerie, Pair de France Intendant Général de la Maison du Roi. ——

Paris ce 6 Février 1828. (Le Pte de Rodrabaumé)

Mr le Cte, D'après la Communication Officielle que j'ai reçue de Mr le Commandeur da Cunha, Chambellan de S. M. l'Empereur, et Nommé son Ch. d'Affaires en France, comme j'ai eu l'honneur de faire part à Vre Ee verbalement, Mr da Cunha devant être sur le point d'arriver à tout moment de Londres à cette Capitale, je vais prier Vre Ee de vouloir bien faire que des ordres soient donnés à la Douane de Calais, pour que son bagage passe exempt de visites. Je saisis avec tout l'empressement cette occasion pour réitérer à Vre Ee les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être. &c. Paris ce 8 Février 1828. S. Ee Mr le Cte de la Ferronnays. (Le Pte de Rodrabaumé)

Ministère des Aff. Etrang.

Mr le Cte Ayant eu l'honneur de recevoir la lettre que Vre Ee m'a adressée le 7 courant accompagnée de la Commission de Mr J. F. Spigond, nommé Vice-Consul du Brésil à Abbeville, & l'Exequatur de S. M. je m'empresse d'en accuser la réception. Agréez, Mr le Cte &c. Paris ce 9 Février 1828. S. Ee Mr le Cte de la Ferronnays. (Le Pte de Rodrabaumé)

Mr le Cte Je viens de recevoir la lettre de Vre Ee datée du 9 courant en date laquelle Vre Ee me rapportant à l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir dernièrement avec elle au sujet des prises faites par la Marine Brésilienne dans la Plata a la bonté de me réitérer les assurances de l'esprit de conciliation dont la France aura toujours à se montrer animée envers le Brésil. Je me crois en devoir d'en donner immédiatement connaissance à Ma Cour, pouvant de mon côté assurer à Vre Ee que la négociation qu'on suivrait à cet égard à Rio de Janeiro ~~promettrait~~ d'après mes dernières dépêches

de Berry

des résultats d'autant plus satisfaisants qu'ils étaient préparés par les mesures que S. M. l'Empereur, mon Maître, toujours animé du désir de respecter en tout point sans préjudice, le droit des Nations, s'était empressé de saisir, ce dont j'ai eu l'honneur d'entretenir V. E. Les liens d'amitié que le traité conclu entre les deux couronnes a établis ne pourraient avoir une meilleure garantie que les sentiments personnels que S. M. l'Empereur a constamment conservés à S. A. R. C. C. Agréez &c.

Paris le 11 Février 1828. Le Vte de Pedrabraua. —

S. E. M. le Cte de la Ferronnays. &c. —

Intendant Gl. de la Maison du Roi.

Monsieur le Baron. Je vous dois recevoir l'obligeante lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire, et je m'empresse de la vous rendre mille grâces. Profitant de la bonté de V. E. je la prierai de m'envoyer, comme elle veut bien me l'offrir, l'état des traitements des officiers de la Maison du Roi, en attendant les informations qu'elle aura du Chef de Service de la Maison de S. A. R. Daignez, M. le Bon, agréer &c. Paris le 14 Février 1828.

Le Vte de Pedrabraua. — S. E. M. le Bon de la Bruillerie, Pair de France, Ministre d'Etat, Intendant Général de la Maison du Roi. —

Ministre des Aff. Etrangères.

M. le Cte Je m'empresse d'accuser la réception de la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 14 courant accompagnant l'Exequatur du Roi pour la Commission de Pothlaendre et Adam, nommé Vice-Consul du Brésil à Boulogne. Je profite de l'occasion pour renouveler à V. E. &c. Paris ce 15 Février 1828. Le Vte de Pedrabraua.

S. E. M. le Cte de la Ferronnays &c. —

Ministère de Cavalho da Cunha

Monsieur le Comte, J'ai vu à ma connaissance que M. d'Andrada, qui avait été envoyé en France par ordre de mon Gouvernement, est actuellement à Bordeaux où ils sont maintenant des passeports pour retourner au Brésil, et je vais prier V. E. de vouloir bien faire donner des ordres pour que ces passeports n'aient point d'opposition,